

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 V 58 Vœu relatif aux ateliers-logements vacants de la cité Montmartre aux Artistes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la pénurie d'ateliers d'artistes et notamment d'ateliers-logements au niveau parisien ;

Considérant la demande importante d'artistes en la matière dans le 18^{ème} arrondissement ;

Considérant que les ateliers-logements, de par leur conventionnement social, constituent un élément important de l'équilibre économique de l'activité des artistes ;

Considérant les différents rapports effectués sur le sujet et particulièrement celui de l'Inspection générale de la Ville en 2009 qui préconisait d'améliorer la gestion du contingent municipal d'ateliers en rendant le dispositif de désignation des bénéficiaires plus rigoureux et équitable, et d'engager les bailleurs dans une gestion des baux relatifs d'ateliers à la fois rigoureuse et incitative ;

Considérant les réunions et échanges qui ont déjà eu lieu entre la mairie du 18^{ème} arrondissement et Paris Habitat en 2013-2014, suite auxquels Paris Habitat s'était engagé à améliorer les délais de mise à disposition des ateliers-logements disponibles ;

Considérant les réflexions en cours depuis plus d'un an entre la Direction des Affaires Culturelles et la Direction du Logement et de l'Habitat portant sur les ateliers et ateliers-logements d'artistes afin d'aboutir à une meilleure rotation, un meilleur suivi de l'occupation, et des modalités d'attribution plus pertinentes et plus sociales à l'égard des artistes ;

Considérant au moins la dizaine de logements de la cité Montmartre aux Artistes refaits à neuf et vacants depuis plusieurs mois, et l'incompréhension des habitants face à cette vacance ;

Sur proposition de M^{me} Galla BRIDIER, M. Pascal JULIEN, M^{me} Sandrine MÉES et des élu-es du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- la Mairie de Paris obtienne de Paris Habitat la remise en location la plus rapide possible de ces logements,
- les réflexions en cours entre la Direction des Affaires Culturelles et la Direction du Logement et de l'Habitat portant sur les ateliers et ateliers-logements d'artistes aboutissent rapidement et soient portées à la connaissance des artistes et des Parisiens.